

éditorial

En 1997, participant à une commémoration du cinquante-tenaire du plan Langevin Wallon, j'avais fait cette communication puis découvert qu'elle avait provoqué au mieux de l'incompréhension. La voici :

« Je souhaite attirer l'attention sur un aspect du plan Langevin Wallon qui la retient peu d'ordinaire ou alors pour des raisons qui, trop évidentes, en masquent la portée. Il s'agit de l'exigence du versement d'un pré-salaire à tous les élèves dans le cadre de la scolarité obligatoire entre 15 et 18 ans, et d'un salaire au-delà pour tous les étudiants.

On voit bien à quoi répond cette exigence dans le cadre d'une volonté démocratique de remédier aux faibles revenus des familles de milieu populaire qui, non seulement ne peuvent prendre en charge le coût des études mais vivraient difficilement sans l'appoint précoce d'une nouvelle source de revenus, l'entrée dans la vie active se faisant jusque là pour la grande majorité des jeunes dès 14 ans.

Mais la réponse ordinaire à ce problème est apportée, hier comme aujourd'hui, par le système des bourses qui présente l'avantage économique de réduire le nombre des bénéficiaires aux seules familles qui en ont besoin et souligne avantageusement l'intention démocratique d'une société qui compense les inégalités par des formes adaptées de redistribution au profit de ses plus pauvres.

Alors, quel sens donner à ce pré-salaire collégien et lycéen puis à ce salaire étudiant également versés aux fils du notaire de Châteauroux et aux enfants de l'ouvrier de Montluçon ? On peut faire crédit aux membres de la commission pour affirmer que leurs préoccupations relevaient au moins des deux domaines que je ne fais ici qu'évoquer.

Le premier domaine marque la volonté d'abolir les différences entre travail manuel et travail intellectuel et entre temps d'étude et temps de production. On est ainsi devant la conséquence concrète de cette affirmation de l'unité retrouvée du travail humain que des siècles d'exploitation et de pillage ont conduit à séparer. Tout travail transforme à la fois le monde et le travailleur et c'est cette double transformation qui produit, à partir des savoirs existants et contre eux, les savoirs nouveaux aussi bien à l'échelle de l'humanité que pour l'individu. Pas de formation intellectuelle sans engagement dans le processus de production, demandait déjà Marx. On est ici devant une mesure très concrète dont la portée

dépasse largement la perspective d'une aide financière ; il s'agit d'affirmer le principe d'une autre formation du travailleur par et pour la collectivité contre un investissement familial pour bien se placer sur le marché du travail. Il s'agit de créer les conditions d'une formation continue qui englobe également et dans un nouveau rapport la production matérielle et la production intellectuelle.

Le deuxième domaine est socialement encore plus subversif. Dès lors que les temps de formation sont des temps de travail salariés par la collectivité, il devient difficile de justifier l'inégalité future des rémunérations par l'inégale durée de la scolarité. Poursuivre des études, c'est trouver le meilleur parcours entre des compétences et des goûts personnels et la considération de l'intérêt général. Ce n'est en aucun cas faire payer aux autres et à la société le privilège d'avoir fréquenté l'université jusqu'à 25 ou 30 ans. Lorsque les salariés et les syndicats revendiquent un éventail des salaires en fonction des savoirs et de la formation acquis par chacun, ils ne font jamais que reproduire, à leur insu et pour se défendre, l'idéologie capitaliste qui fait du savoir (comme du travail) une marchandise, qui doit impérativement rester rare pour être chère. Et toutes les tentatives pour en généraliser l'accès à travers des réformes éducatives n'y changeront rien.

Lorsqu'on regarde à cinquante ans de distance le plan Langevin Wallon, il est facile de voir que les propositions qui visaient à élever le niveau de formation des forces productives ont été réalisées dans la mesure où, augmentant la productivité, elles augmentaient la capacité d'une minorité de tirer davantage de profit de l'achat de la force de travail du plus grand nombre. Ce n'est pas en cela que ce plan était de gauche mais probablement dans ce que la gauche d'aujourd'hui a progressivement oublié d'y voir. En ce sens, son urgence reste entière... »

Cette proposition du rapport Langevin Wallon rencontre de manière intéressante les débats et les luttes qui ont accompagné la question des retraites au printemps dernier. Au moins sur deux points. Le premier porte sur la durée des cotisations. Accordons volontiers aux économistes que 40 années soient nécessaires : mais, dès lors que les années de formation intellectuelle et professionnelle des producteurs sont rétribuées depuis l'âge de 15 ans comme un travail salarié, l'âge de la retraite peut être désormais fixé pour tous à 55 ans, pour le public comme pour le privé (dans l'hypothèse où celui-ci serait encore nécessaire comme mode de propriété des moyens de production). Le second point porte sur la question même des cotisations.

Le principe même d'un prélèvement pendant la période où le salarié vend sa force de travail est directement issu de la nécessité pour le mouvement ouvrier d'organiser lui-même des systèmes de prévoyance et de solidarité et sa généralisation a constitué une avancée considérable. Le principe d'un salaire (et non d'une bourse, voire d'un prêt remboursable) avant d'entrer dans la production éclaire le principe d'un salaire (et non d'une pension, voire d'une rente) à l'issue de la période directement productive. Dès lors, la seule question concerne la possibilité pour l'humanité de produire les richesses dont elle a besoin pour que vivent tous les travailleurs dont elle est constituée : avant qu'ils soient directement productifs, pendant qu'ils le sont et après qu'ils l'aient été. C'est reconnaître au travail un tout autre sens que celui hérité de la nécessité pour le plus grand nombre de vendre, en échange d'un salaire, sa force de travail à une minorité qui en tire profit. C'est définir le travail comme la participation de chacun à l'état du monde, de ses biens, de ses savoirs, de ses valeurs. Un enfant, un vieillard comme un adulte sont solidaires de l'ensemble des richesses produites et leur répartition n'a rien à voir avec le montant ou la durée d'une cotisation dès lors que la production a pour objectif d'accompagner les besoins de tous. Langevin et Wallon pensaient il y a 60 ans que ce n'était pas encore le cas. Que de progrès depuis cette époque, notamment dans la manière de poser les problèmes...

Jean FOUCAMBERT ■■■